

UN QUÉBEC POUR TOUS

Projet de plan de conservation Site patrimonial de Sillery



AVERTISSEMENT

Ce document n'ayant aucune valeur légale, nous vous invitons à vous référer, pour plus de précision, à la Loi sur le patrimoine culturel et à ses règlements, ainsi qu'au projet de plan de conservation.



2.5 Cadre naturel : caractéristiques

« rassemble les éléments et les phénomènes physiques qui le composent. Il est notamment constitué de caractéristiques topographiques, hydrographiques ou géographiques »

- ✓ Relief accidenté formé de pointes de terre, dont la pointe à Puiseaux qui découpe deux anses en bordure du fleuve
- ✓ Trois niveaux : une terrasse fluviale, un escarpement boisé et un sommet à faible déclivité
- ✓ Sommet de l'escarpement se distinguant par son couvert végétal
- ✓ Abords boisés des chemins du Foulon et Saint-Louis

2.5 Cadre naturel : caractéristiques

Espaces verts accessibles

- ✓ 1964 : aucun espaces verts publics lors de la déclaration, à l'exception des cimetières
- ✓ 2013
 - ✓ 54 hectares d'espaces verts publics (parc du Bois-de-Coulange, domaine Cataraqi, promenade Samuel-De Champlain, parc des Voiliers)
 - ✓ 24 hectares d'espaces verts accessibles (cimetière Mount Hermon, cimetière Saint-Patrick)
 - ✓ **78 hectares d'espaces verts accessibles, soit près de 35 % du territoire, sans compter l'escarpement boisé**

Le cadre naturel

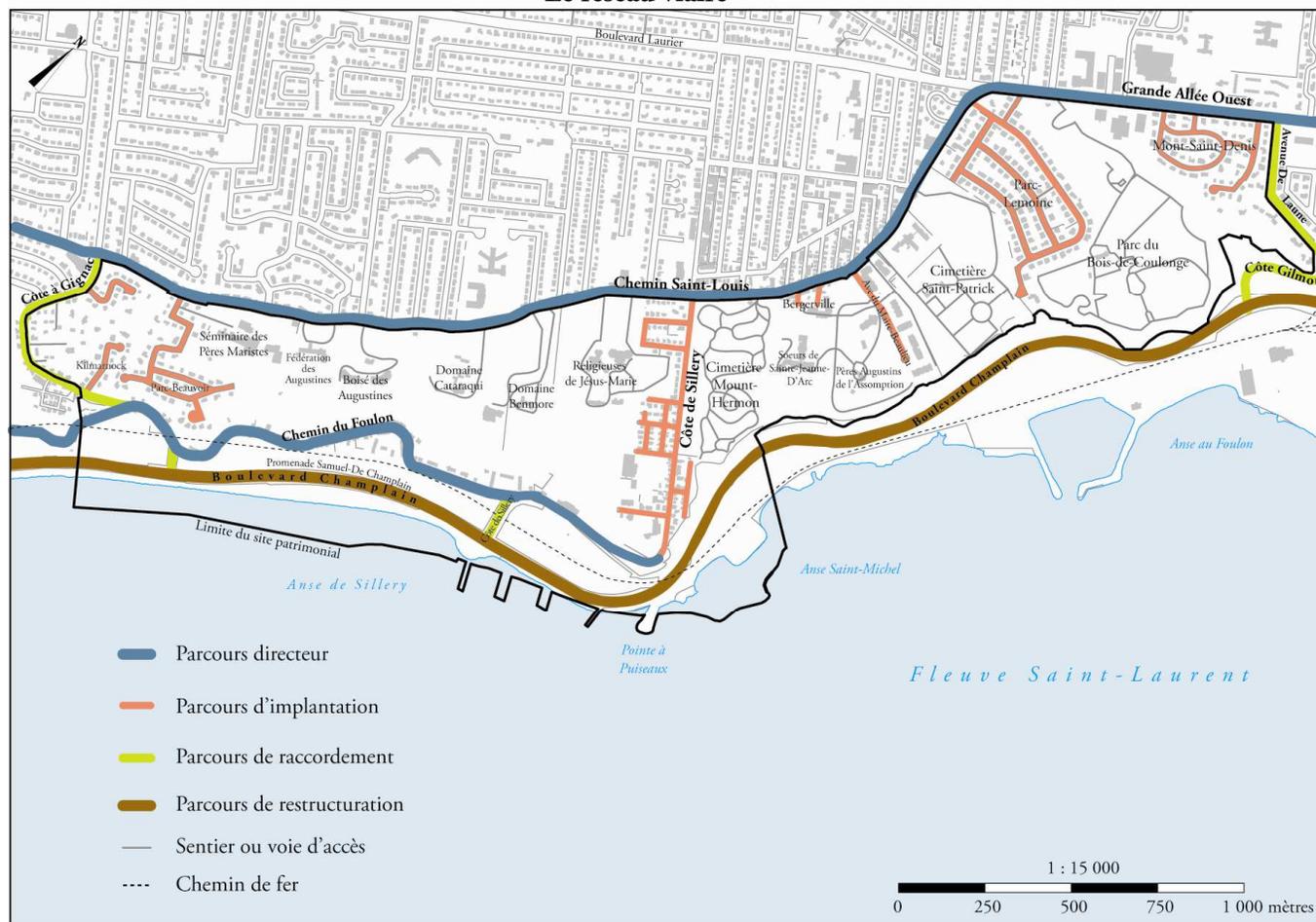


2.5 Réseau viaire : caractéristiques

« correspond au système des voies et des espaces libres permettant la circulation ainsi que leurs aires de stationnement »

- ✓ Trois parcours directeurs : chemin du Foulon, tracé du chemin Saint-Louis et de Grande Allée Ouest
- ✓ Différents parcours d'implantation ayant pris forme à partir du XIX^e siècle
- ✓ Tracé de la côte à Gignac et la rue De Laune : limites ouest et est du site patrimonial
- ✓ Voie d'accès privée ou semi-privée de quelques grandes propriétés et liens piétonniers (charcottes)
- ✓ Parcs

Le réseau viaire



2.5 Qualités visuelles : caractéristiques

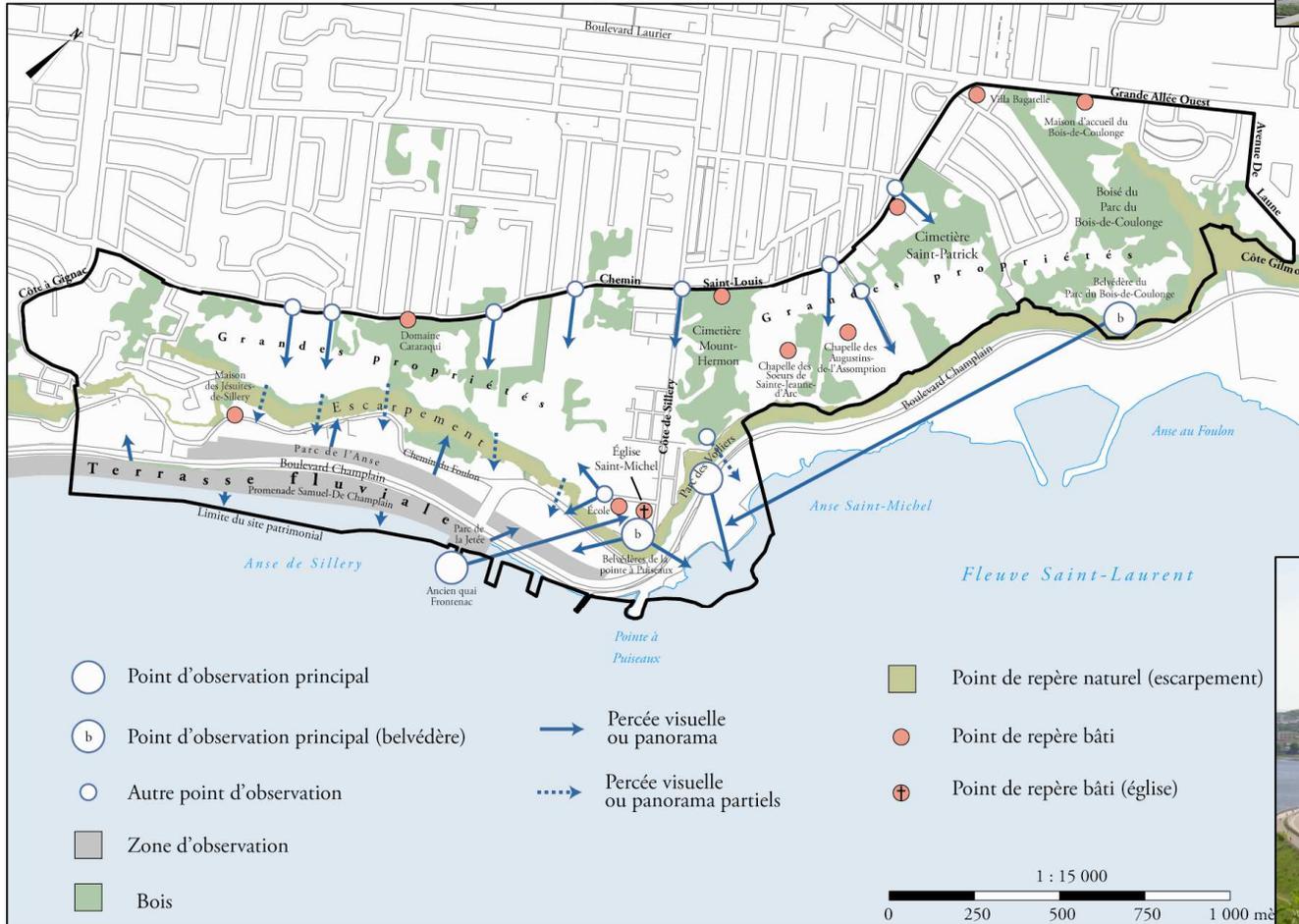
« comprennent trois éléments visuels principaux : les points d'observation, les percées visuelles et panoramas ainsi que les points de repère »

- ✓ Principaux points d'observation : belvédères de la pointe à Puiseaux, belvédère du parc du Bois-de-Coulonge, belvédère de Sainte-Jeanne-d'Arc, Parc des Voiliers, promenade Samuel-De Champlain
- ✓ Percées visuelles et panoramas offrant des vues vers la terrasse fluviale, vers la pointe à Puiseaux ainsi que vers les boisés
- ✓ Principaux points de repère, dont l'escarpement boisé, la pointe à Puiseaux, la maison des Jésuites-de-Sillery
- ✓ Principal point de repère bâti : l'église de Saint-Michel et son clocher

Projet de plan de conservation

Site patrimonial de Sillery

Les qualités visuelles



MERCI